



Vivre à Arbin



Finances

Trésorerie

Lettre n°33.

Bien cher Albinus,

Les finances de la Commune sont saines ! Voilà une phrase régulièrement entendue lors de l'élaboration du budget ou des vœux du Maire. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Motus... Encore un sujet tabou, pas question d'argent entre nous. Je t'ai souvent parlé d'excédents dans mes lettres sur le budget. Je pense qu'il est temps maintenant de conclure.

Depuis la mise en place du dernier plan de comptes de la Comptabilité Publique, la comptabilité Communale repose sur des bases quasi identiques à celles d'une entreprise. On peut dire qu'une Commune est une entreprise, avec toutefois quelques particularités :

- 1) Elle possède un compte en banque, mais un seul et celui-ci est ouvert au Trésor Public.
- 2) Elle ne détient pas de chéquier, et ne possède pas de caisse avec des espèces. C'est le Percepteur qui règle les dépenses de la Commune sur la base d'ordres (mandatements) qui lui sont adressés. Il s'assure simplement de la bonne application de la dépense et de l'alimentation suffisante, du chapitre (voté par le conseil) ou sous compte concerné.
- 3) Elle ne perçoit pas les recettes ; celles-ci arrivent directement chez le Percepteur.

En fin d'année on fait le bilan, appelé compte administratif, et on établit une prévision pour l'année suivante appelé budget. Enfin lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses on parle modestement d'excédents pour ne pas dire bénéfiques. Pourtant c'est bien de cela qu'il s'agit !

Le tableau ci-dessous te donne une vision plus précise des excédents cumulés des 2 budgets principaux sur les 3 dernières années.

		Année	2007	2008	2009
BUDGET COMMUNAL	Budget de fonctionnement				
	Excédent cumulé		319 023,46	392 932,24	364 393,35
	Budget d'investissement				
	Excédent cumulé		42 418,94	-11 216,28	54 858,16
	Total des excédents cumulés		361 442,40	381 715,96	419 251,51
BUDGET EAU ASSAINISSEMENT	Budget d'exploitation				
	Excédent cumulé		349 800,20	386 528,46	407 849,54
	Budget d'investissement				
	Excédent cumulé		194 037,18	116 916,37	137 067,92
	Total des excédents cumulés		543 837,38	503 444,83	544 917,46
TOTAL cumulé des excédents			905 279,78	885 160,79	964 168,97

Que constate-t-on ? Depuis 2007 le total des excédents cumulés du budget communal augmente régulièrement. Pour le budget eau et assainissement, après les investissements réalisés en 2007 (protection de la source) la cagnotte se maintient tout de même à plus de **500 000€**.

Au total, et sans compter l'excédent du budget C.C.A.S., le solde de notre compte chez le Trésor Public (appelé **compte 515**) se montait au 31/12/2009 à **964 169€**. (Soit environ **6 324 000 Francs** !) Auquel on pourrait ajouter, un montant d'environ **800 000€**, somme dépensée par la Commune dans le cadre des acquisitions pour faire la ZAC. Je te rappelle que ces achats ont été réalisés sur les fonds propres de la Commune, puisqu'à l'époque elle n'a pas fait appel à l'emprunt.

Qu'en dire ? Lorsqu'une entreprise dispose d'une telle trésorerie elle la place, ou mieux elle investit, dans certains cas elle distribue à ses actionnaires. Chez nous, puisque l'Etat détient notre trésorerie, notre argent ne rapporte qu'à Lui, et la Commune investit peu si tu te réfères aux chiffres que je t'ai donnés. Pourtant il y aurait de quoi faire, sans entreprendre des projets démesurés par rapport à la taille de notre village. Par exemple : un plan pluriannuel de rénovation et d'entretien de certains locaux communaux serait bienvenu. Je te rappelle, car certains ont la mémoire courte, que la salle des fêtes n'a pas été construite par la Commune, mais avec l'argent et « les bras » de l'Association des Familles d'Arbin. Elle en a fait don pour le franc symbolique à la Commune qui l'a entériné par délibération du 5 juin 1987. Rapidement des aménagements indispensables ont été réalisés. Depuis rien n'a changé au niveau du gros oeuvre et de l'isolation. Oui, dernièrement on a fait la peinture des murs et du sol, mais faut-il en parler... ?

Dans son intervention lors du Conseil du 28 juin le 1^{er} Adjoint s'est inquiété, à juste titre, de l'élargissement des compétences de la Communauté de Communes et des conséquences qui en découleraient. Oui, l'assainissement et certainement l'eau risquent de « basculer dans son giron ». Que vont devenir nos **544 000€** de trésorerie ? Vont-ils suivre ? Alors, ne crois tu pas Albinus, qu'il serait plus judicieux, si nos réseaux ne nécessitent pas de travaux, d'en faire profiter les Arbinois ? Oui, baissions le prix du m³ d'eau !

Pour le budget communal, malgré l'imagination de nos élus pour l'équilibrer, on accumule les excédents/bénéfices. Dans quel but ? La Commune n'est pas l'écureuil ! Pire si l'on en croit l'ex-Ministre et Sénateur Jean Arthuis Président de la Commission des Finances au Sénat : « *C'est une erreur de gestion que d'avoir des trésoreries pléthoriques* ». N'oublions pas non plus, que lors de sa prise de fonction, le Président de la République avait évoqué à plusieurs reprises le regroupement des petites Communes, dans le but de faire des économies. Avant d'en arriver là, pourquoi ne pas avoir le courage, comme plusieurs Communes de Savoie l'ont fait depuis 2007, de baisser les taux des taxes foncières et habitation ? Baisser les tarifs et les impôts, c'est sûr, certains vont me traiter de démagogue, mais pourtant la réalité est là.

Je ne reviendrai pas sur certains postes de dépenses excessives ou d'une utilité discutable. Il y a là des économies substantielles à réaliser. Tu vas me dire on augmentera encore les bénéfices ! Oui, mais rigueur et volontarisme sont des vertus qui donnent de bonnes raisons pour faire des économies à tous les niveaux.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Septembre 2010